



Le Sahel

NUMERO
10006

JEUDI
15 Octobre 2020

150 FCFA

62^{ème} Anniversaire de
la proclamation de la
République du Niger



Jour J - 63

● Le Chef de l'Etat procède à la pose de la 1^{ère} pierre du Mémorial des Martyrs à Niamey

«Il faut que tous les Nigériens aient conscience que nous appartenons à la même communauté de destin ; nous appartenons à la Nation nigérienne, une et indivisible», déclare le Chef de l'Etat



Le Chef de l'Etat procédant à la pose de la 1^{ère} pierre du Mémorial

Issa Moussa / ONEP

Le Président de la République, Chef Suprême des Armées, SE. Issoufou Mahamadou, a procédé, hier matin à Niamey, à la pose de la 1^{ère} pierre pour la construction du Mémorial des martyrs. Ce monument dédié aux Forces de Défense et de Sécurité tombées sur le

champ d'honneur, prendra six (6) mois et occupera une superficie de 1,5 ha à la Place du Petit Marché. La Cérémonie officielle s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement et ceux de l'Assemblée Nationale, les autorités régionales, ainsi que les responsables des FDS. Les familles et les compagnons d'armes des soldats morts au combat étaient aussi présents.

P.3

● Réunion bimensuelle du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de Nouakchott



Issa Moussa/ONEP

Des avancées positives enregistrées

P.2

● Revue annuelle conjointe du sous-secteur du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage 2019

Apprécier les efforts accomplis dans la mise en œuvre des programmes stratégiques de l'Initiative 3N

P.5

● Cérémonie de remise officielle des contrats de subvention du PASOC III aux bénéficiaires

Environ 5 milliards de FCFA au profit de dix organisations de la Société Civile

P.8

● Réunion bimensuelle du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de Nouakchott

Des avancées positives enregistrées

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE. Issoufou Mahamadou, a présidé hier la réunion bimensuelle du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de Nouakchott. La réunion s'est tenue dans la salle de réunions du Conseil des ministres en présence des personnalités civiles et militaires chargées de sa mise en œuvre qui fait suite aux recommandations du sommet de Peau.

À la fin de la réunion, l'ambassadeur de France au Niger, SE Alexandre Garcia, a expliqué que les membres du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de Nouakchott ont fait le point, comme à l'accoutumée, sur les opérations en cours. Il a indiqué que le Chef d'Etat-Major des Armées du Niger et le Commandant de la force Barkhane ont fait un bilan

très positif des opérations qui sont menées, notamment la dernière opération en cours qui mobilise plus de 3.000 hommes sur le terrain, essentiellement des Nigériens, appuyés par des alliés de la force Barkhane, de l'armée malienne, ainsi que d'autres alliés.

On retient des interventions des deux chefs militaires, selon M. Alexandre Garcia, l'existence d'un niveau exceptionnel de par-



Photo de famille à l'issue de la réunion

tenariat entre l'Armée Nigérienne, l'Armée Française et les autres alliés. «C'est vraiment une fraternité d'armes qui s'est mise en place et le bilan est extrêmement positif. Les résultats sont concrets, le moral est très bon et on

espère que cette opération qui va s'étaler sur plusieurs semaines, permettra d'obtenir de très bons résultats», a confié le diplomate français. Sous la Présidence du Chef de l'Etat, la réunion bimensuelle du comité de

suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de Nouakchott a aussi abordé plusieurs sujets dans une ambiance constructive et positive à l'exemple des questions de développement. Dans ce dernier domaine, l'ambassadeur de France au Niger annonce que l'Agence Française de Développement (AFD) apportera au Niger un soutien financier de 4 millions d'euros en faveur du regroupement des élèves des écoles détruites dans la crise du terrorisme. «La France va mettre des moyens pour aider le Niger à ré-scolariser, le plus rapidement possible, les enfants de ces zones en crise», a-t-il conclu.

● Souleymane Yahaya

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit l'architecte David Adjaye, la Vice-ministre italienne des affaires étrangères et le ministre libyen de la Défense

Le Chef de l'Etat a reçu hier matin à son cabinet, l'architecte David Adjaye, concepteur du mémorial des martyrs dont la pose de la 1ère pierre a eu lieu plus tôt dans la même journée. A sa sortie d'audience, il a indiqué que le Président de la République l'a entretenu sur l'importance de travailler au Niger, et spécifiquement à Niamey. Selon M. David Adjaye, SE. Issoufou Mahamadou lui a parlé de la vision de la CEDEAO de faire disparaître les frontières en son sein et de permettre aux talents africains de travailler partout où ils le désirent. «Il s'est aussi réjoui que ce soit un jeune architecte Ghanéen mondialement reconnu qui vient travailler au Niger dans le cadre de la construction du mémorial des martyrs», a-t-il dit.

Dans l'après-midi, le Président de la République s'est entretenu avec Mme Emanuela Claudia Del Re, Vice ministre italienne des affaires étrangères et de la coopération internationale. «C'était une discussion intéressante. Nous avons fait le tour de plusieurs questions d'ordre global, régional, économique, sécuritaire, sociologique et sociétal, communautaire, ainsi que le genre



Le Chef de l'Etat avec l'architecte David Adjaye (2ème à partir de la gauche)

et la coopération au développement», a-t-elle dit à sa sortie de l'audience. Mme Emanuela Claudia Del Re a expliqué que l'Italie est consciente du rôle clé que joue le Niger dans la région et au plan global et qu'elle continuera à le soutenir et à développer davantage le partenariat bilatéral. «Pour ce qui est de notre rapport bilatéral, je dois dire que le Niger est un pays modèle de stabilité, très important sur le plan sécuritaire et celui du développement. Nous admirons le Président Issoufou Mahamadou pour son soutien au processus démocratique et aux institutions républicaines du Niger, gage de sécurité. Je pense que ça c'est un signe vraiment important et nous sommes aux côtés du Niger



... avec la Vice-ministre italienne des Affaires Etrangères



... et avec la délégation du ministre libyen de la Défense

pour l'accompagner», s'est-elle réjoui. En début de soirée, SE. Issoufou Mahamadou a reçu M. Salaha Adine Ali Annamrouch, ministre libyen de la Défense. Il

a confié à la presse s'être entretenu, avec le Président de la République, de la coopération entre le Niger et son pays, surtout dans le domaine de la sécurité. «Nous avons parlé de la

composition d'un comité conjoint de lutte contre le terrorisme dans nos deux pays», a-t-il affirmé.

● Souleymane Yahaya

● Pose de la première pierre du Mémorial des Martyrs à Niamey

«Il faut que tous les Nigériens aient conscience que nous appartenons à la même communauté de destin ; nous appartenons à la Nation nigérienne, une et indivisible», déclare le Chef de l'Etat

Le Président de la République, Chef Suprême des Armées, SE. Issoufou Mahamadou, a procédé, hier matin à Niamey, à la pose de la 1^{ère} pierre pour la construction du Mémorial des martyrs. La réalisation de ce monument dédié aux Forces de Défense et de Sécurité tombées sur le champ d'honneur, prendra six (6) mois et occupera une superficie de 1,5 ha à la Place du Petit Marché. La Cérémonie officielle s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement et des députés nationaux, des autorités régionales, ainsi que des responsables des FDS. Les familles et les compagnons d'armes des soldats morts au combat étaient aussi présents.

Après la pose de la 1^{ère} pierre, le Chef Suprême des Armées, SE. Issoufou a félicité et encouragé les soldats qui conduisent une guerre sans merci contre le terrorisme et le crime organisé «avec beaucoup de professionnalisme» et dans laquelle le pays perd «des êtres chers qui font le sacrifice de leurs vies pour notre société». «La Nation nigérienne toute entière va leur rendre hommage. La Nation nigérienne toute entière doit leur témoigner son éternelle reconnaissance», a-t-il indiqué.

Le Chef de l'Etat a affirmé que c'est au nom de «la Nation» que le Gouvernement, pour perpétuer le souvenir des soldats tombés avec honneur, a décidé de construire un mémorial des martyrs en leur mémoire. Cette action du Gouvernement, rappelle-t-il, rentre dans un cadre plus vaste d'instauration d'une politique de mémoire qui vise à promouvoir le civisme, le patriotisme et la citoyenneté. Il a ajouté que c'est dans cette même optique que le Gouvernement a aussi mis en place le Waqf qui est une donation perpétuelle en faveur des ayants-

droit de nos martyrs tombés sur le champ d'honneur.

C'est aussi dans le cadre de cette politique de mémoire poursuivit le Chef de l'Etat que plusieurs infrastructures réalisées dans le cadre du programme de renaissance ont été baptisées des noms des dignes fils du Niger tels que Diori Hamani, Général Seyni Kountché et Djibo Bakary pour le pont de Farié qui sera inauguré bientôt. Il précise en outre que cette politique de mémoire sera poursuivie afin de renforcer l'unité des Nigériens autour des objectifs de la Nation et du peuple nigérien qui sortira grandi de l'épreuve que lui imposent les terroristes et le crime organisé. «Il faut que tous les Nigériens aient conscience que nous appartenons à la même communauté de destin. Nous appartenons à la Nation nigérienne, une et indivisible», a insisté le Président de la République qui a réaffirmé son soutien aux soldats nigériens.

Plusieurs interventions axées sur la reconnaissance de la Nation envers les soldats

Entre les animations cultu-



Le Chef de l'Etat recevant des explications de la part de l'architecte

relles et la projection d'un vidéo sur le mémorial des martyrs qui sera construit par l'architecte David Adjaye, le ministre de la Défense Nationale et le président de la Délégation Spéciale de Niamey sont intervenus pour souligner le rôle que joue les Forces de Défense et de Sécurité dans la sauvegarde de l'intégrité territoriale du pays et l'esthétique qu'apportera le mémorial des martyrs à «Niamey Nyala».

Dans son discours, le ministre de la Défense Nationale, a expliqué qu'en ces temps tumultueux de guerre contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée, les Forces de Défense et de Sécurité ont défendu avec courage et dignité chaque portion de notre territoire. M. Issoufou-Katambé a ajouté que grâce à la détermination et à la bravoure de ses fils en armes, le Niger reste debout et «il le restera encore longtemps pour la sauvegarde de notre souveraineté territoriale, de nos institutions démocratiques républicaines et pour la sécurisation de nos citoyens ainsi que la protection de leurs biens». Pour cela, dit-il, notre pays «continuera à mener sa lutte implacable contre les terroristes, la criminalité transfrontalière et le banditisme».

Pour M. Issoufou Katambé cette cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre du mémorial

des martyrs est la preuve de cet engagement devant l'histoire. En effet, a-t-il rappelé, c'est au nom de ce devoir de mémoire et pour nous rappeler constamment la dette à l'égard de nos morts que le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, SEM Issoufou Mahamadou, a pris l'engagement dès 2018, d'ériger un mémorial à leurs noms. «Un tel monument, érigé au point cen-

trale sans les Forces de Défense et de Sécurité, leur engagement, leur action, leur combat et leur sacrifice «nous ne serions pas en mesure de vivre ici dans un pays en paix». Les FDS ont fait la guerre pour garantir cette paix qui est si précieuse et si fragile et ils ne sont pas morts en vain, a-t-il dit. «Les valeurs pour lesquels ils ont combattu qui sont la paix, la liberté et l'honneur, ces valeurs ont



Intervention du Chef de l'Etat lors de la cérémonie

tral de notre capitale Niamey, marquera à jamais notre reconnaissance pour nos compatriotes disparus sur le champ de bataille. Il sera le témoignage éternel du sacrifice qu'ils ont consenti pour la Nation. Mieux que cela, nous érigerons des monuments dédiés à nos martyrs partout où cela s'avèrera nécessaire», a-t-il promis.

Pour sa part, le président de la Délégation Spéciale de la ville de Niamey, a souligné

trionphé. Nous devons garder en mémoire ces sacrifices consentis pour ces victoires et honorer les auteurs», a-t-il indiqué. Le président de la Délégation Spéciale a d'ailleurs animé un point de presse au cours duquel, l'architecte chargé de la construction du mémorial et lui sont revenus sur les contours de ce projet.

● Souleymane Yahaya



Une vue de l'assistance



Avis d'Appel d'Offres Ouvert Régional

N°BOAD-DPA-00012/2020

SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LE SUPPORT DES EQUIPEMENTS SERVEURS ET DE STOCKAGE HP DU SIEGE DE LA BOAD

1. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) lance le présent Appel d'Offres Ouvert Régional pour la sélection d'un prestataire pour le support des équipements serveurs et de stockage HP de son siège, sis à Lomé (Togo), 68, Avenue de la Libération.

Par le présent avis, elle invite les entreprises, régulièrement constituées dans l'espace UEMOA et répondant aux qualifications requises, à présenter des offres sous plis fermés.

2. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres directement sur le site internet de la BOAD : www.boad.org, dans la rubrique « Opportunités ».

Pour toutes informations complémentaires, les candidats peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante : consultationdpa2020@boad.org.

3. Les offres devront être déposées sous plis fermés, **au plus tard le mercredi 04 novembre 2020 à 16h00 mn**, temps universel, à l'adresse suivante :

**Banque Ouest Africaine de Développement
(BOAD) 68, Avenue de la Libération
BP 1172 LOME (TOGO)**

Elles seront présentées dans le strict respect des prescriptions du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas examinées.

4. Les soumissions devront être valables pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours minimum, à compter de la date limite de dépôt des offres. Toute offre proposant une durée de validité inférieure est éliminée d'office.

5. Le présent appel d'offres est régi par les dispositions du règlement n°2015-001 en date du 23 janvier 2015, portant mise en application du manuel des procédures d'approvisionnement de la BOAD.

**Le Directeur du Patrimoine
et de l'Approvisionnement**

République du Niger
Région de Diffa
Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'assainissement

PUBLICATION DES RESULTATS

1. Appel d'Offres Ouvert N°004/2020/DRHA/MCF/PROSEHA/DA pour les Travaux de Réalisation de Quatre (4) Systèmes d'AEP dans la Région de Diffa, sur financement du MCF/PROSEHA

Lot N°1

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	ADELIS BTP/H	124.200.300 F.CFA		La note technique obtenue est de 97/100. Entreprise attributaire provisoire.
2	GASSO SARL	125.711.600 F.CFA		La note technique obtenue est de 97/100 et offre moins disante. Entreprise classée 2ème.

Attributaire du marché : Entreprise ADELIS BTP/H avec un montant TTC de 124.200.300 F.CFA

Lot N°2

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	ADELIS BTP/H	130.876.200 F.CFA		La note technique obtenue est de 97/100 et offre moins disante. Entreprise classée 1 ^{ère} mais attributaire du Lot N°1.
2	GASSO SARL	132.054.300 F.CFA		La note technique obtenue est de 97/100. Entreprise attributaire provisoire.

Attributaire du marché : Entreprise GASSO SARL avec un montant TTC de 132.054.300 F.CFA

2. Appel d'Offres Ouvert N°003/2020/DRHA/MCF/PROSEHA/DA pour les Travaux de Réalisation de Seize (16) Puits Pastoraux dans la Région de Diffa, sur financement du MCF/PROSEHA

Lot N°1

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	HYDRO BAT	36.616.300 F.CFA	40.186.300 F.CFA	La note technique obtenue est de 96/100. Entreprise attributaire provisoire.
2	ABDOUL RAZAK RABE	41.195.000 F.CFA	41.210.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 98/100. Entreprise classée 2ème.
3	ARI OUMARA	43.417.150 F.CFA	43.417.150 F.CFA	La note technique obtenue est de 78/100. Entreprise classée 3ème.

Attributaire du marché : Entreprise HYDRO BAT avec un montant TTC de 40.186.300 F.CFA

Lot N°2

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	ABDOUL RAZAK RABE	29.030.000 F.CFA	27.440.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 96/100. Entreprise attributaire provisoire.
2	EPRITA	27.450.000 F.CFA	27.450.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 98/100. Entreprise classée 2ème.

Attributaire du marché : Entreprise ABDOUL RAZAK RABE avec un montant TTC de 27.440.000 F.CFA

Lot N°3

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	EPRITA	41.125.000 F.CFA	41.125.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 98/100. Entreprise attributaire provisoire.
2	ARI OUMARA	43.946.700 F.CFA	43.946.700 F.CFA	La note technique obtenue est de 78/100. Entreprise classée 2ème.

Attributaire du marché : Entreprise EPRITA avec un montant TTC de 41.125.000 F.CFA

Lot N°4

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	DESERT DU MANGA	26.180.000 F.CFA	26.180.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 78/100. Entreprise attributaire provisoire.

Attributaire du marché : Entreprise DESERT DU MANGA avec un montant TTC de 26.180.000 F.CFA

Lot N°5

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	TAL	42.840.000 F.CFA	42.840.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 78/100. Entreprise attributaire provisoire.

Attributaire du marché : Entreprise TAL avec un montant TTC de 42.840.000 F.CFA

Lot N°6

N°	Entreprises soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé en FCFA	Observations
1	TAL	42.840.000 F.CFA	42.840.000 F.CFA	La note technique obtenue est de 78/100. Entreprise attributaire provisoire.

Attributaire du marché : Entreprise TAL avec un montant TTC de 42.840.000 F.CFA

Le Directeur Régional

● Revue annuelle conjointe du sous-secteur du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage 2019

Apprécier les efforts accomplis dans la mise en œuvre des programmes stratégiques de l'Initiative 3N

Les cadres du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, les partenaires techniques et financiers de ce sous secteur, ainsi que des acteurs issus d'autres institutions, projets et programmes intervenant dans le plan d'action 2016-2020 des programmes stratégiques 1, 3 et 4 de l'Initiative 3N, sont depuis hier matin réunis, à Niamey, pour la revue annuelle conjointe du sous-secteur de l'Agriculture et de l'Elevage. Cette revue qui durera deux jours intervient quelques mois avant la fin du plan d'action 2016-2020 de l'initiative et à un an de la fin de mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social 2017-2021. Elle se tient également dans un contexte sécuritaire et sanitaire préoccupant qui pourrait avoir un impact réel dans la mobilisation et l'allocation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des programmes stratégiques qui concourent à l'atteinte des cibles de l'Initiative 3N. C'est le ministre délégué à l'Elevage M. Ali Gonki qui a présidé l'ouverture des travaux en présence de la représentante du Chef de file des partenaires techniques et financiers du sous-secteur de l'Agriculture et l'Elevage, Mme Roza Willem.



La table de séance à l'ouverture

Idrissa Hamadou/ONEP

L'objectif de cet exercice annuelle est de préparer la contribution du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à la réalisation du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement agricole durable ; d'apprécier l'application des recommandations/actions de la revue précédente et des mesures prises pour le sous-secteur ; d'évaluer et d'analyser la performance du sous-secteur en 2019. En ouvrant les travaux de cette rencontre, le ministre délégué à l'Elevage a précisé que la revue favorisera l'inclusion et l'alignement de tous les acteurs

dans la mise en œuvre de la politique sectorielle. En effet, la méthodologie adoptée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour la réalisation de cette revue conjointe 2019 repose essentiellement sur la démarche inclusive et participative afin d'engager toutes les structures du ministère, les ONG, le secteur privé, les collectivités et les partenaires techniques qui participent à la mise en œuvre de l'initiative 3N.

Ainsi, sous le pilotage d'un comité de coordination, le processus a été marqué par des sessions de renforcement des

capacités, la collecte de données auprès de différents acteurs, des missions de collecte d'informations et de partage en régions, des réunions de concertations et de sensibilisation ainsi que des retraites pour consolider, mettre en cohérence les données collectées et rédiger le rapport de la revue. «Le comité de coordination, a par ailleurs identifié des thématiques majeures qui constituent des contraintes et ou des priorités pour le sous-secteur qu'il convient de mettre en exergue afin de nourrir les réflexions sur les modalités de leur prise en charge», a précisé le ministre délégué à l'Elevage.

Pour sa part, la représentante du chef de file des partenaires techniques et financiers du sous-

secteur de l'Agriculture et de l'Elevage a relevé que les documents de la revue annuelle que le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a bien voulu partager avec les partenaires ont mis en lumière les résultats appréciables que le sous-secteur de l'agriculture et de l'élevage a accompli en 2019 en matière de pilotage et administration de la politique du ministère, et de développement des productions végétales et animales. Mme Roza Willem a en outre demandé à tous les acteurs du sous-secteur de l'Agriculture et de l'Elevage de redoubler d'efforts pour non seulement satisfaire les besoins de plus en plus importants de la population, mais aussi faire face aux défis du moment en l'occur-

rence la résilience des producteurs ruraux face au changement et aux risques climatiques, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables dans ce contexte sécuritaire et sanitaire lié à la pandémie à coronavirus ou COVID 19.

Ces efforts, a dit la représentante du chef de file des partenaires techniques et financiers, vont particulièrement dans le sens de la mobilisation des ressources propres, car les financements extérieurs constituent encore une part importante dans le budget global du secteur : 57 milliards de FCFA, soit 81% du budget. En tout état de cause, Mme Roza Willem a rassuré le gouvernement sur le fait que les partenaires techniques et financiers restent entièrement disposés à renouveler leur engagement non seulement dans la mise en œuvre des programmes 1, 3 et 4 du plan d'action de l'initiative 3N, mais aussi dans le cadre de la mise en œuvre des réformes en cours dans les secteurs des intrants et du foncier, dans la promotion des nouvelles technologies de l'information et la communication appliquées à l'agriculture.

● Hassane Daouda

● Remise d'un don d'équipements et de matériel humanitaires par l'Ambassade des USA

Soutien aux familles des militaires affectées par les inondations

Le Bureau de la Coopération Militaire de l'Ambassade des États-Unis au Niger a fait un don d'équipements et de matériel humanitaires aux familles des Forces Armées Nigériennes (FAN) affectées par les inondations. C'est le Colonel-major, Doro Oumar, représentant le Chef d'Etat-major des Armées qui a réceptionné ce don des mains de l'Attaché de Défense de l'Ambassade des Etats-Unis au Niger, le Colonel James Krishke. Cette cérémonie s'est déroulée hier matin au Camp militaire Garba Hassane de Niamey en présence de plusieurs invités.

Ce don d'équipements et de matériel humanitaires destinés aux familles des FAN affectées par les inondations, d'une valeur de 35.000 dollars est composé de 50 stations de lavage des mains, 2000 barres de savon, 2000 bouteilles de désinfectant pour les mains, 200 moustiquaires, des vêtements pour enfants et divers produits d'hygiène. Il vise à soutenir cette frange de la population.

Peu après avoir réceptionné le don, le Médecin Colonel Dodo Boubacar, Directeur adjoint à la Direction Centrale du Service de Santé des Armées et de l'Action Sociale a,

et milliaire et des bénéficiaires, adressé ses remerciements au généreux donateur qui n'est pas à son premier geste. «A travers ce don, nous avons remarqué que vous avez visé des objectifs très importants, au-delà des impacts des inondations qui vont dans le sens d'atténuer les impacts négatifs notamment sanitaires du moment, le renforcement des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre de la Pandémie de Covid-19, des maladies d'origine hydrique et la prévention du paludisme qui évolue actuellement sous un mode épidémique à cette fin des saisons pluvieuses», a

déclaré le Médecin Colonel Dodo Boubacar. Par ailleurs, le directeur adjoint à la Direction Centrale du Services de Santé des Armées et de l'Action Sociale a rassuré les donateurs que ce don parviendra aux bénéficiaires qui feront bon usage.

En remettant symboliquement ce don, l'Attaché de Défense de l'Ambassade des Etats-Unis au Niger, le Colonel James Krishke, a dit que ce don est l'œuvre du Département de la défense des États-Unis par l'intermédiaire du Bureau de la coopération Militaire et de l'élément d'appui civilo-militaire de l'ambassade, le Département de la défense des États-Unis. «Ce don aidera les familles à lutter contre la propagation du COVID-19, du paludisme et de la dysenterie en ces temps difficiles», a ajouté le colonel James Krishke. L'Attaché de Défense de l'Ambassade des Etats-Unis au Niger a espéré que ces articles aideront les familles des forces armées nigériennes



Photo de famille à l'issue de la cérémonie

DR

touchées par les inondations à garder leurs enfants en bonne santé et en sécurité au début de cette nouvelle année scolaire. Evoquant les actions de soutien des USA en faveur du Niger, l'Attaché de Défense de l'Ambassade des Etats-Unis au Niger a rappelé que jusqu'à présent, l'ambassade des États-Unis a alloué 6,5 millions de dollars d'aide humanitaire pour les efforts de secours, notamment des contributions à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), au Haut Com-

missariat des Nations-unies pour les réfugiés (UNHCR) et à d'autres organisations internationales. Le Colonel James Krishke a aussi ajouté que l'ambassade des États-Unis a fourni 600.000 dollars de secours immédiat du Bureau d'assistance humanitaire (BHA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour aider 1.250 ménages déplacés par les inondations dans la région de Maradi, la plus durement touchée.

● Mamane Abdoulaye

République du Niger
Présidence de la République
Agence du Barrage de Kandadji (ABK)
PROJET D'APPUI AU PROGRAMME
«KANDADJI» DE REGENERATION DES
ECOSYSTEMES ET DE MISE EN
VALEUR DE LA VALLEE DU NIGER

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N°15/2020/ABK/ P_KRESMIN
POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT (FIRMES) POUR LE SUIVI-EVALUATION
EXTERNE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR2
Numéro d'identification du projet: P-NE-ASE-020



A. La République du Niger a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour financer les coûts de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Programme KANDADJI de Régénération des Écosystèmes et Mise en Œuvre de la Vallée du NIGER (PKRESMIN) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour procéder au recrutement de consultant (firmes) pour le **suiwi-évaluation externe de la mise en œuvre du PAR2.**

B. Les services prévus au titre de ce contrat doivent permettre une mise en œuvre efficace des activités du suivi et de l'évaluation pour la mise en œuvre du PAR 2A.

L'objectif visé est de s'assurer que les actions proposées sont mises en œuvre telles que prévues du point de vue quantitatifs et dans les délais établis (suivi de l'exécution ou du processus), d'une part. D'autre part, au plan qualitatif, il s'agit de vérifier périodiquement le niveau d'atteinte des résultats attendus (produits, effets et impacts). Le suivi et l'évaluation constituent des activités complémentaires permettant de proposer des mesures correctives appropriées pour aider à la prise de décisions qui s'impose en termes de réorientation ou d'ajustement afin de tendre assurément vers les résultats escomptés.

A ce titre, il est attendu du prestataire :

- Le Manuel des procédures de suivi-évaluation axé sur les résultats relatifs à la mise en œuvre du PAR2 est validé ;
- Le Manuel des procédures opérationnelles est validé et toutes mises à jour ;
- Le plan opérationnel pluriannuel est validé et toutes mises à jour ;
- La fluidité de la circulation des informations relatives à l'exécution du Programme entre acteurs et partenaires est renforcée et est au service soutenu de la prise de décisions pertinentes et opportunes ;
- Les indicateurs de suivi de la performance du PAR 2A sont renseignés et disponibles à chaque étape d'évaluation du PAR 2A ;
- La performance de la mise en œuvre du programme est accrue ;
- L'atteinte des objectifs de la réinstallation pour les personnes affectées est évaluée par enquête
- Le PAR2A est évalué conforme aux exigences nationales et à celles des PTF à l'achèvement de sa mise en œuvre.

C. La durée de la prestation est de 5 ans et elle se déroule en une seule phase.

D. L'Agence de Barrage de Kandadji invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

E. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes en accord avec la politique de passation de marchés de la Banque (oct. 2015) et les Règles et procédures pour l'utilisation de Consultants (Individuel), (édition juillet 2012) : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les TDR à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h30 min à 17h00.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, en personne ou par courrier électronique **au plus tard le 30 octobre 2020 à 09 heures** (heure locale GMT+1) avec la mention « **Recrutement de consultant pour le suivi-évaluation externe de la mise en œuvre du PAR2** » :

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Secrétariat Général de l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK)
Quartier RYAD, Avenue BAWA Jangorzo, BP 206,
Niamey - Niger Tel (227) 20 73 23 13 Fax: (227) 20 73 21 85, E-mail :
kandadji@intnet.ne; abdou.djika@kandadji.com;
seyeni.moussa@kandadji.com.

Le Directeur Général
Amadou HAROUNA

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de la Justice
Agence Centrale de Gestion des Saisies,
des Confiscations, des Gels et des Recouvrements d'Avoirs (ACGSCGRA)

**Avis d'Appel à Candidature
de la Demande de
Renseignements et de Prix**

Relatif à l'acquisition de deux véhicules pour l'ACGSCGRA

1. Le présent Avis d'Appel à Candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés paru dans le sahel quotidien du 21 septembre 2020.

2. L'Agence Centrale de Gestion des Saisies, des Confiscations, des Gels et des Recouvrements d'Avoirs (ACGSCGRA) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des matériels suivants : **deux (02) Véhicules**

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Le délai d'exécution du marché est de **30 jours**.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) milles F CFA à l'adresse mentionnée ci-après secrétariat General de l'Agence Centrale de Gestion des Saisies, des Confiscations, des Gels et des Recouvrements d'Avoirs

(ACGSCGRA), quartier Francophonie, tel : 97986942/90442772, deuxième étage, les jours ouvrables, du **lundi au jeudi, de 9 heures à 17 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures 30.**

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : la Direction Générale de l'Agence Centrale de Gestion des Saisies, des Confiscations, des Gels et des Recouvrements d'Avoirs (ACGSCGRA), quartier Francophonie, derrière le centre aéré BCEAO tel : 97986942/90442772, premier étage **au plus tard le 22 octobre 2020 à 9H00.** Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 Jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 11.1 des DPDRP.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **22 octobre 2020 à 9H15 à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'ACGSCGRA.**

Le Directeur Général
HAMADOU ALHASSANE

AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MIL VINGT ET LE SIX OCTOBRE
PARDEVANT Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa, Notaire à la résidence de Niamey BP: 11.241/ Tel: 20.33.03.30 (République du Niger) soussigné
Avis est donné de la perte d'un acte de cession sis à Niamey, objet de la **parcelle O₂ de l'ilot 10296, lotissement EXT TCHANGAREY** Au nom de **Monsieur HASSANE AMADOU.**
Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) BP : 11 241, Tél. : +227 20 33.03.30, E-mail: sidichaffa@yahoo.fr, ou au service domanial de la communauté urbaine de Niamey.
Pour Avis, Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa



**Société Nigérienne d'Urbanisme
et de Construction Immobilière
(SONUCI S.A.)
COMMUNIQUE**

La Direction Générale de la Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière (SONUCI) invite **Monsieur Aboubacar Issaka Kabaou** ayant abandonné son poste depuis le **02 septembre 2020 à le rejoindre au plus tard le vendredi 16 octobre 2020.**

Passé ce délai, l'intéressé sera considéré comme étant en abandon de poste.

LA DIRECTION GENERALE

● Zinder/Atelier de restitution et de formation-APAC

Les journalistes et animateurs des Radios communautaires en formation sur la problématique de la migration féminine et de la traite des personnes

L'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC-section du Niger a organisé le mardi 13 octobre dernier à Zinder, un atelier de restitution et de formation des Journalistes et animateurs des radios communautaires sur la thématique de la migration féminine et la traite des personnes dans la région de Zinder. C'est le président du Conseil Régional de Zinder M. Moutari Ousmane qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux au Centre de Presse de l'ORTN-Zinder en présence notamment de Mme Amina Niandou, présidente d'APAC Niger, des représentants des organisations de la société civile et des élus locaux.



Le Président du Conseil Régional, Moutari Ousmane avec à sa gauche la présidente d'APAC Niger, Mme Amina Niandou.

Organisée par APAC-Niger (avec l'appui de l'Agence Italienne pour le Développement, cette formation qui durera cinq jours permettra aux animateurs des radios communautaires de se pencher essentiellement sur la production de programme radiophonique sur la migration féminine et la traite des personnes dans le contexte de la Covid 19. Le président du Conseil régional de Zinder qui présidait la cérémonie a salué l'initiative d'APAC-Niger et de son partenaire –le Bureau de l'UNESCO à Dakar qui appuie le renforcement des capacités des animateurs des

radios communautaires sur la thématique de la migration féminine et la traite des personnes dans la région de Zinder.

Le choix de Zinder, a dit M. Moutari Ousmane, est re-

connu comme une zone de flux migratoire importants dont une part significative est composée de femmes et

d'enfants principalement originaires du département de Kantché qui vont en l'Algérie. Pour mettre fin à la migration irrégulière, le Niger a adopté en 2015, une loi sur le trafic illicite des migrants. «Les flux migratoires ont certes considérablement diminué mais de nouveaux circuits parallèles plus dangereux sont mis en place par des passeurs et transporteurs avec souvent des drames humains dans le désert», a déploré le président du Conseil régional de Dosso.

Pour la présidente d'APAC – Niger, cet atelier se veut aussi pratique avec le renforcement

des capacités des participants en montage et mixage de programmes radiophoniques. «Les Radios communautaires au nombre d'une vingtaine qui participent aux travaux de cet atelier recevront un appui renouvelé pour la production d'émissions, de tables-rondes et débats de qualité sur la migration et la traite des personnes notamment celle des femmes et des enfants dans la région de Zinder», a annoncé Mme Amina Niandou.

La présidente de APAC-Niger a enfin adressé ses vifs remerciements au Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar pour son implication dans la mise en oeuvre du projet et le Ministère Italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale qui finance le projet "Autonomiser les jeunes en Afrique à travers les médias et la communication" dans huit (8) pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest dont le Niger.

Razinatou Ali Moumouni ASCN et Sido Yacouba, ANP-ONEP/Zinder



Photo de famille des participants à l'Atelier.

● Première édition du festival Coranique

Pour la promotion des valeurs islamiques

L'Union Nigérienne des Ré-citateurs du Saint Coran (UNRSC) a organisé, le vendredi 9 octobre dernier la 1^{ère} édition du Festival coranique à Niamey. Placée sous le thème : «la paix, la cohésion sociale, la lutte contre la délinquance juvénile, la mendicité et le chômage», ce festival a pour objectif de rappeler les traditions islamiques, d'accompagner l'Etat avec des invocations, etc. Ainsi, plusieurs leaders religieux et autorités administratives se sont mobilisés pour cette rencontre.

A l'ouverture des festivités, le représentant du ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses, Dr Ousmane Zaneidou a précisé, que de part ses missions, l'Union Nigérienne des Ré-citateurs du Sein Coran est une organisation qui a pour vocation de contribuer efficacement à la consolidation de l'unité nationale, à la lutte contre les fléaux sociaux, à la promotion de la paix, la quiétude sociale et l'instauration d'un dialogue

permanent entre les ré-citateurs du Saint Coran du Niger. «Comme vous pouvez le constater, les missions de cette organisation islamique, sont en conformité parfaite avec le Programme de la Renaissance initié par SE. Issoufou Mahamadou», a dit le représentant du ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses.

Vu l'importance des thématiques retenues pour la 1^{ère} édition de ce festival cora-

nique, le représentant du ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses, a invité les associations islamiques du Niger, les leaders religieux, les prédicateurs, les ré-citateurs du Saint Coran, d'être attentifs et participatifs lors des échanges. «Votre rôle consiste à faire prendre conscience, aux musulmans de leurs valeurs positives dont l'Islam est porteur par excellence. De ce fait, vous devez œuvrer pour un changement positif des mentalités en tant que leaders d'opinion, combattre l'oisiveté», a-t-il dit.

Pour sa part, le président de l'UNRSC, Oustaz Yahaya Aboubacar, a rappelé que, l'Union Nigérienne des Ré-citateurs du Saint Coran, créée en 2017, a organisé plusieurs activités religieuses, notamment des "Moussabaka" (concours de lecture du Saint



Lors de la tenue du festival

Coran) dans toutes les régions du Niger, des dons des œuvres de sciences islamiques, des formations sur des thématiques, des conférences publiques, etc. Par ailleurs, Oustaz Yahaya Aboubacar a réaffirmé la disponibilité de son association afin d'accompagner les autres structures et contribuer au développement du Niger.

Au cours de ce festival, qui durera 3 jours, toutes les activités menées par les "ré-citateurs"

du Saint Coran, membres de l'Union Nigérienne des Ré-citateurs du Saint Coran, seront exposées et présentées au public. Ainsi, des œuvres manuscrites et authentiques du Niger sont exposées pour permettre aux festivaliers en particulier et à la communauté musulmane en général de découvrir la richesse du patrimoine culturel et religieux du Niger.

● **Abdoul-Aziz Ibrahim Souley**

● Cérémonie de remise officielle des contrats de subvention du PASOC III aux bénéficiaires

Environ 5 milliards de FCFA au profit de dix organisations de la Société Civile

Le ministre de Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire, M. Amani Abdou a procédé, le lundi 12 octobre dernier à Niamey, à la remise officielle des contrats de subvention aux dix (10) Organisations de la Société Civile bénéficiaires. Il s'agit pour l'Etat du Niger et la Délégation de l'Union Européenne à travers le Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC) qui est à sa 3^{ème} phase, de soutenir la dynamique de renforcement des Organisations de la Société Civile dans les différents domaines de développement

La mise en œuvre de cette 3^{ème} phase du PASOC est le témoignage du partenariat fécond entre l'Etat du Niger et l'Union Européenne, c'est pourquoi a indiqué le ministre en charge de Développement Communautaire «les résultats attendus sont en parfaite harmonie avec la volonté des plus hautes autorités qui, accordent une importance particulière à la concertation et au dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile». D'un coup global d'environ 5 milliards de FCFA, ce projet sera mis en œuvre par des ONG nationales a fait savoir M. Amani Abdou. Ainsi a-t-il expliqué, le processus de sélection des ONG a conduit à retenir seulement 10 bénéficiaires compte tenu des critères convenus entre les bailleurs de fond et l'Etat du Niger. En effet, poursuit-il, en plus de la procédure de l'Union Européenne, les critères d'assainissement du sec-

teur des ONG et Associations de développement engagés par le gouvernement ont été aussi mis en avant. Ceci a permis de considérer les 10 meilleurs projets qui vont démarrer dans les prochains jours. Aussi, le ministre en charge de Développement Communautaire a rassuré l'ensemble des acteurs de la transparence du processus de sélection et de la rigueur qui sera observée dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets. «Avant le démarrage de chacun des 10 projets, les ONG bénéficiaires sont déjà informés de leurs obligations de signer le protocole de mise en exécution conformément aux dispositions du protocole d'accord type qui les lient à l'Etat du Niger», a-t-il indiqué. M. Abdou Amani a ajouté que la signature de ce protocole garantirait d'abord l'intégration des projets dans les priorités nationales et locales décrites dans les docu-



Photo de famille à l'issue de la cérémonie

Aboubacar Abzo / ONEP

ments nationaux de planification tels que le PDES 2017-2021, les plans de développements régionaux et communaux et permettrait l'implication des services techniques de l'Etat dans le suivi de réalisations en vue de s'assurer du respect des normes. Pour le ministre en charge de Développement Communautaire, les enjeux de développement économique et social du Niger appellent à une responsabilisation de différents acteurs dans ce qu'ils font et dans ce qu'ils entendent faire et exigent une implication et une participation de tous. M. Amani Abdou a en outre demandé aux ONG bénéficiaires de conduire à terme et conformément aux engagements souscrits dans les projets qu'ils ont soumis et qui ont été acceptés. Il de-

mandé à l'Union Européenne de veiller à une meilleure capitalisation de cette expérience dans le montage des phases prochaines. Il a enfin demandé aux autorités et services techniques de zones d'intervention d'accompagner les ONG dans la mise en œuvre des projets. Selon l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Niger, SE Denisa Elena Ionette le projet PASOC III fait suite à deux précédents appuis à la Société Civile (PASOC I et II) et tient compte des constats établis et des enjeux actuels, pour «soutenir les dynamiques de renforcement des Organisations de la Société Civile afin qu'elles jouent un rôle accru dans le développement du Niger, notamment à travers l'amélioration des conditions des populations, la consolidation de la démocra-

tie et la bonne gouvernance». L'un des moyens d'assurer la réalisation de cet objectif a été de donner l'opportunité aux OSC de présenter et se voir, le cas échéant, financer leurs propres propositions d'action. Ainsi a fait savoir l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Niger, dix (10) Associations porteuses de projet bénéficieront chacune, d'une subvention comprise entre 180 à 220 millions de FCFA.

SE Denisa Elena Ionette s'est en effet réjouie de voir la pertinence de thématiques sur lesquels travaillent les Organisations de la Société Civile lauréates. Il s'agit entre autres de la migration, l'environnement, la gouvernance locale, la paix et la sécurité, le droit de l'enfant. En effet a-t-elle soutenu, avec des capacités renforcées, chacune de ces 10 initiatives saura faire la différence au profit des populations nigériennes dans leur quotidien, dans leurs villages et villes. L'Ambassadeur de l'Union Européenne a, en outre, renouvelé l'engagement stratégique à long terme de son institution pour appuyer la bonne gouvernance et le rôle prépondérant de la Société Civile.

● Aïchatou Hamma Wakasso

● Réception d'un don du gouvernement italien

Des kits de secours d'urgence pour soutenir les victimes des inondations

Le ministre de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes, M. Magagi Laouan, a réceptionné, hier matin, à l'escadrille de Niamey, un don du gouvernement italien composé de kits de secours d'urgence. C'est la Vice ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République d'Italie, Mme Emanuela Del Ré, qui a remis le don au ministre de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes.

Pour la Vice ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République d'Italie ce don n'est pas seulement une question de solidarité mais également une question de fraternité. Il s'agit aussi de se convaincre que l'Italie et le Niger ont la responsabilité d'agir ensemble pour changer le monde compliqué particulièrement marqué par la COVID-19 et ainsi que par les inondations au Niger. «Tous ces événements, a indiqué Mme Emanuela Del Ré, «doivent nous faire réfléchir sur le destin commun qui nous attend pour les nouvelles générations».

«Notre geste a une signification profonde. Le Niger est un modèle de stabilité et un pays partenaire sur les questions migratoires. C'est aussi un pays ami et stratégique avec un grand statut dans le monde. L'Italie est toujours du côté du Niger», a déclaré la Vice ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République d'Italie. «C'est ma seconde visite au Niger et je suis heureuse de voir la grande motivation qui anime le peuple nigérien et celle de notre peuple pour être aux côtés du Niger. C'est très important pour nous, car le Niger représente un partenaire

fondamental et stratégique sur toutes les questions politiques, géopolitiques et économiques», a ajouté Mme Emanuela Del Ré.

Pour sa part, le ministre de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes, M. Magagi Laouan s'est réjoui de réceptionner ce don du gouvernement italien. «C'est un honneur pour moi, au nom du gouvernement du Niger, de présider cette cérémonie de donation, la énième de l'Italie. Cet appui de l'Italie s'inscrit dans le cadre de la réponse aux inondations qui sont devenues récurrentes au Niger», a indiqué le ministre Magagi Laouan. En effet, a-t-il rappelé, «depuis 2011 les inondations sont enregistrées chaque année mais celles de 2020 sont exceptionnelles parce que toutes les 8 régions ont été concernées causant plus de 650.000 personnes sinistrées avec 70.000 ménages et à peu



Lors de la cérémonie

Salamatou Nestor/ ONEP

près 50.000 maisons sont tombées à travers le pays dont 8.000 à Niamey». «A Niamey, une quarantaine d'écoles est occupée par des sinistrés dont 28 écoles du cycle primaire et 12 collèges et Lycées. Nous sommes en train de les reloger sur des sites de transit notamment au camp Gamou pouvant accueillir 1.120 ménages et le site de l'hippodrome avec une capacité d'accueil de 1.300 à 1.400 ménages», a poursuivi le ministre de l'Action humanitaire

qui devait souligner que ce don, vient ragaillardir la collaboration et la coopération qui existaient déjà entre le Niger et l'Italie. Aussi, le ministre M. Magagi Laouan, a réitéré les remerciements du gouvernement à la République de l'Italie pour ce geste combien louable, en ce moment critique où les populations sinistrées des inondations en ont fortement besoin.

● Issoufou A. Oumar

● *Point de Presse du président de la Délégation Spéciale de Niamey*

Des explications sur les contours du Mémorial des Martyrs

Le Président de la Délégation Spéciale de la ville de Niamey, M. Mouctar Mamoudou a animé hier matin un point de presse sur le projet de construction du "Mémorial des Martyrs". Ce mémorial est un hommage à tous ceux qui ont été perdus dans la lutte contre le terrorisme le long des frontières sud et ouest du Niger. Il est conçu comme un monument aux morts, aux soldats qui sont décédés dans le processus, une documentation tangible de la lutte continue contre les entités extrémistes. Le président de la Délégation Spéciale de la ville de Niamey a saisi cette opportunité pour permettre à l'architecte chargé de la construction du mémorial, M. David Adjaye d'expliquer davantage le mémorial des martyrs tout en donnant des éléments sur la façon dont une ville peut se construire, se consolider à travers des actions de rétablissement de la mémoire.

Ainsi dans son intervention, M. Mouctar Mamoudou a souligné l'importance de cet échange qui, a-t-il indiqué, permet de partager les expériences dans un cadre de mutualisation des connaissances mais aussi de tisser des liens de contacts entre les professionnels du domaine. «Nous avons des expé-

riences qui doivent se croiser dans une coopération intellectuelle sud-sud», a-t-il estimé. Cela a-t-il indiqué permettra de renforcer la capacité de "fabrication de la ville". Le président de la Délégation spéciale a, par la suite, affirmé qu'à travers ce mémorial les actes de bravoures des soldats, victimes de guerre seront encrés et péren-

nisés dans l'histoire du Niger. A cet effet, il a déclaré qu'une commande d'étude exhaustive a été faite auprès de l'IRSH (des enseignants chercheurs), la toponymie de la ville de Niamey afin que toutes les histoires, les personnes et les faits qui ont marqué la ville puissent être matérialisés. Car, dit-il, la mémoire doit paraître, elle ne doit pas rester dans les archives. Elle peut être illustrée publiquement dans notre environnement de vie. Aussi a ajouté le président de la Délégation Spéciale de la ville de Niamey, «ce mémorial vient ainsi renforcer, cette volonté du Chef de l'Etat, à faire la culture de la mémoire dans notre société. En effet, Cela renforce la culture et permet de tisser des liens entre le passé, le présent et le futur». Quant à M. David Adjaye, il a affirmé que ce projet est une grande inspiration pour lui. Et cela surtout dans le cadre de la modernisation d'une ville africaine. «C'est un grand symbole a-t-il poursuivi pour tout le continent, car dans le contexte africain, on n'a toujours pas trouvé les moyens de symboliser le mémorial. C'est donc un moyen de trouver une solution afin de donner un détail très africain à ce genre de bâtiment». Pour M. David Adjaye, la mémoire est un «ingrédient clé» pour toutes les villes. En effet, a-t-il expliqué, l'histoire



M. Mouctar Mamoudou (micro)

Seini Moussa/ONEP

africaine avant la colonisation a beaucoup de détails qui valorisent l'identité africaine. Ainsi, il a confié que si on arrive à reconnaître la manière dont on construit les mémoriels (pour vraiment articuler l'histoire de nos villes), cela peut donner des idées sur comment construire les villes du futur. Aussi a ajouté l'architecte, si on regarde de près l'histoire de l'Afrique, la plupart des grandes civilisations africaines ont célébré l'histoire par des piliers. Ce qui a-t-il notifié est formidable. Ce projet a précisé l'architecte est une connexion entre le passé ancestral, le présent et le futur. Parlant du Mémorial, M. David Adjaye a indiqué que leur proposition consiste à créer un espace public pour la ville. Par ailleurs a-t-il précisé «il ne s'agit pas d'une place urbaine "normale" parce ça demande à chaque citoyen de réfléchir»

ajoutant qu'il est vraiment important que ce mémorial ait un espace qui le différenciera des monuments européens. Ce monument sera en cohérence avec les réalités et les enjeux de la sous région du Sahel. M. David Adjaye espère que la position du monument mettra en valeur le centre de la ville de Niamey. Présent à l'activité, le Secrétaire Général de l'Ordre des Architectes, M. Adji Mansour a, pour sa part, encouragé la collaboration avec les cabinets locaux. Il fait savoir qu'à la base, c'était un projet qui a été initié par un architecte nigérien comme beaucoup dans le cadre du projet Niamey Nyala. «Il serait donc juste que ceux qui ont eu ces idées soient associés à la réalisation de ce monument», a-t-il souligné.

● Rahila Tagou



L'architecte David Adjaye (au centre)

Aboubacar Abzo/ONEP

● *Formation des acteurs sur le mécanisme national de référencement des victimes de la traite des personnes au Niger*

Outiller les acteurs pour mieux combattre le phénomène

La lutte contre la traite des personnes reste une préoccupation des autorités nigériennes. En marge de la célébration de la 6ème édition de la Journée Nationale de Mobilisation contre la traite des personnes au Niger, l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (ANLTP) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Migration (OIM), a organisé une session de formation des acteurs intervenant dans le domaine sur le mécanisme national de référencement des victimes de la traite des personnes au Niger. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur général de l'ANLTP, M. Maman Ousmane en présence de plusieurs invités.

Le gouvernement a déployé des efforts pour mener la lutte contre la traite des personnes en ratifiant des conventions, en créant des centres d'accueils et en appliquant plusieurs autres stratégies de lutte contre la Traite des Personnes. Ce combat

constitue un défi majeur suscitant l'attention des organisations internationales, celles de la société civile œuvrant dans le domaine de la protection des droits humains. Selon le directeur général de l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes



Une vue des participants à la formation

Aboubacar Abzo/ONEP

(ANLTP), la formation concerne les acteurs intervenant dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants, particulièrement les acteurs qui interviennent dans la prise en charge des victimes de traite. Il s'agit des agents du bureau régio-

nal de l'ANLTP, ceux de la Direction de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'enfant et des organisations de la société civile.

Cette rencontre d'échange a permis aux acteurs de ce familiariser avec les docu-

ments relatifs à la traite de personnes et de comprendre comment assister les victimes des traites. En effet, «le Niger a élaboré avec l'OIM, le mécanisme national de référencement des victimes de la traite des personnes qui est un outil pratique pour les acteurs. Il permettra à chaque acteur selon son mandat d'aider les victimes de traite. L'idée est de pouvoir les identifier. Les deux documents à savoir, le référencement et la cartographie que nous avons élaborés vont sûrement aider les acteurs dans leurs travaux», a affirmé le directeur général de l'ANLTP.

● Seini Seydou Zakaria

République du Niger
Ministère des Transports
Secrétariat Général
Direction du Transport Routier

Projet Corridor Régional Lomé - Ouaga - Niamey

Avis à Manifestations d'intérêt

N° 005/MT/SG/DTR/2020

Pour le recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une étude d'évaluation des risques sécuritaires sur la portion nigérienne du corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un crédit de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Mobilité Rurale et de Connectivité (PMRC). Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat des services de consultant individuel pour la réalisation d'une étude d'évaluation des risques sécuritaires sur la portion nigérienne du corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey.

1. Contexte et justification : Les enseignements tirés de la récurrence des crises et la persistance des conflits dans la sous-région et notamment dans le sahel contraint le Niger à lancer un projet de compétitivité du corridor Niamey-Ouagadougou-Lomé. Cette démarche permet de sécuriser nos infrastructures routières gage d'un développement économique durable et aussi l'assurance des bonnes conditions de vie des populations. Au-delà de cette particularité nationale, le Niger à l'instar du Burkina Faso dont il fait frontière est préoccupé par les mêmes défis et menaces dont les acteurs nationaux et sous régionaux doivent adopter des nouvelles stratégies en vue de la sécurisation du corridor en question. Les menaces sont frontalières et internes et les acteurs non étatiques se multiplient et profitent de la fragilité des espaces frontaliers. Cet axe est sur le point de devenir un lieu de transit et de menace sécuritaire hybride ou même multiformes. Pour mieux cartographier le défi et les menaces sécuritaires et identifier les maux pouvant entacher la réalisation de ce corridor, il revient alors à définir un cadre idéal pouvant garantir la pleine sécurisation des axes routiers et les acteurs engagés dans la réalisation du corridor Niamey-Ouagadougou-Lomé sur un rayon de quarante (40) kilomètres.

Dans le cadre de la préparation du projet régional du corridor économique -LON-, afin de relever le défis sécuritaire dans la partie nigérienne du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey, le Ministère des transports, à travers de la Direction des transports routiers, se propose de recruter un consultant pour la réalisation d'une étude pour l'évaluation des risques sécuritaire sur la portion nigérienne du corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey.

2. Objectif de l'Etude :

-Objectif global : L'objectif de l'étude est de réduire la résilience des populations à travers une évaluation exhaustive des menaces sécuritaires sur la portion nigérienne du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey.

-Objectifs spécifiques : De manière spécifique, l'étude consiste à :

-Faire l'identification et la cartographie des

risques/menaces sur le corridor ;

-Faire l'analyse du dispositif national pour sécuriser les personnes et les biens ;

-Proposer les mesures de mitigations pour permettre la mise en œuvre du projet ;

-étudier la possibilité de création d'un cantonnement militaire à (Mossipaga, Gnaktchiré, Kobadié) ;

-renforcer les capacités opérationnelles des patrouilles déjà existantes (Gendarmerie-Police-Douane-Environnement) en les renforçant en personnel et moyens logistiques

- mettre en place un dispositif intelligent le long du corridor pour une meilleure sécurisation de la population ;

-créer un cadre de confiance pour favoriser le retour des populations vivant le long du corridor et ayant abandonnées leurs villages pour des raisons d'insécurité et améliorer leurs conditions de vie et d'existence ;

-créer un cadre permanent de consultation avec le syndicat des conducteurs routiers pour la sensibilisation des usagers.

3. Résultats Attendus : Les résultats attendus à l'issue de l'étude sont :

-l'identification et la cartographie des risques/menaces sur le corridor sont faites ;

-l'analyse du dispositif national pour sécuriser les personnes et les biens est faite ;

-les mesures de mitigations pour permettre la mise en œuvre du projet sont proposées ;

-la possibilité de création d'un cantonnement militaire à (Mossipaga, Gnaktchiré, Kobadié) est étudiée ;

-les capacités opérationnelles des patrouilles déjà existantes (Gendarmerie-Police-Douane-Environnement) en les renforçant en personnel et moyens logistiques sont renforcées ;

-un dispositif intelligent le long du corridor pour une meilleure sécurisation de la population est mis en place ;

-un cadre de confiance pour favoriser le retour des populations vivant le long du corridor et ayant abandonnées leurs villages pour des raisons d'insécurité et améliorer leurs conditions de vie et d'existence est créé ;

- un cadre permanent de consultation avec le syndicat des conducteurs routiers pour la sensibilisation des usagers est créé.

4. Tâches du Consultant : Le consultant a pour tâches suivantes :

-faire une analyse et une cartographie de la situation sécuritaire ;

-identification des éventuels risques et menaces : l'insécurité dans son ensemble et le non-respect des objectifs assignés par les parties prenantes à la réalisation

du corridor ;

-proposition des mesures de prévention et de lutte contre les risques sécuritaires à travers l'organisation et la coordination des missions opérationnelles de concert avec les pays concernés ;

-proposition d'un dispositif de synergie et d'action avec les populations vivant le long du corridor pour viabiliser la réalisation du projet ;

-proposition d'un mécanisme pour le respect et à l'application des règlements et convention inter-Etats dans le cadre de la libre circulation et la sécurité des personnes et leurs biens ;

-identification d'un cadre synergique d'échange et de communication entre les acteurs des pays concernés pour harmoniser leur action et enrayer les tracasseries policières sur le corridor ;

-proposer un système de surveillance efficace permettant de renforcer les capacités de surveillance, communication et de contrôle des véhicules et frets le long du corridor afin de garantir le bon écoulement du trafic routier

-Identifier les besoins de formation des intervenants du programme en matière de sécurité et de réponse aux urgences en santé, sécurité et enlèvement ;

-Faire une analyse du dispositif des forces de sécurité pour la sécurisation du corridor et des populations (nombre de patrouilles des forces de l'ordre, les postes de polices et de gendarmerie sur le corridor) ;

-Proposer les mesures de mitigations pour sécuriser les populations riveraines ;

-Proposer les mesures de mitigations pour sécuriser les chantiers des travaux et les bases vies ;

-Faire des propositions sur les zones à haut risques.

5. Profil et Qualification du Consultant : Cette mission est dévolue à un consultant individuel disposant de :

-un diplôme d'état-major ou d'école de guerre ou en criminologie ou en système de sécurité ou en stratégie de défense ou tout autre diplôme équivalent ;

-une expérience de terrain et de l'environnement dans un contexte d'insécurité ;

- une connaissance sur la nature et l'attitude de l'ennemi (NVA) ;

-une expertise avérée avec au moins deux (02) études en matière de l'évaluation sécuritaire ;

-une qualification pour la mise en place d'un système de prévention, de détection, de riposte dans un contexte d'insécurité résiduelle ;

-une expérience dans les cinq (05) dernières années d'organisation des missions d'appui sécuritaire pour le déploiement des besoins humanitaires dans les zones à risques et aussi des missions de formations des cadres des Nations-Unies évoluant dans les zones d'insécurité.

6. Méthodologie de Travail : La méthodologie de travail est validée et enrichie, juste après la réception de l'ordre de service et démarrage de l'étude par consultant. Elle doit se baser sur une démarche participative et inclusive suivantes :

-rencontre de cadrage de l'étude avec le comité de coordination pour harmoniser la compréhension des TDRs, adopter une méthodologie de travail et un calendrier de mise en œuvre ;

-atelier de restitution par le consultant et de validation du

rapport provisoire de l'étude;

-atelier de validation du rapport provisoire de l'étude ;

-finaliser les rapports.

NB : En vue de pérenniser les acquis de l'étude, le consultant travaillera en étroite collaboration avec deux homologues, points focaux de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale dans le cadre de cette étude. Ces deux homologues n'auront aucune prise en charge de la part du consultant.

7. Durée de l'Etude : La durée de l'étude est d'un (01) mois à compter de la date de signature de l'ordre de service. Le financement est assuré par le budget du Projet de Mobilité Rurale et de Connectivité en charge de la préparation du Projet Régional sur le Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey.

8. Livrables de la Mission : Le consultant dispose d'un délai de trente (30) jours pour la réalisation de la mission. Il doit fournir à cet effet :

-un (01) rapport de démarrage cinq (05) jours après réception de l'ordre de service ;

-un (01) rapport provisoire vingt (20) jours après le dépôt du rapport de démarrage ;

-un (01) rapport final cinq (05) jours après avoir reçu le commentaire du rapport provisoire.

Les rapports seront en six (06) exemplaires pour les versions provisoires et en dix (10) exemplaires pour les versions définitives. Ils seront fournis sur rapport papier et électronique.

Tous les livrables feront l'objet de validation de la part de l'équipe technique en charge de la préparation du projet.

9. Le Secrétaire Général du Ministère des Transports invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc...).

10. Modalité de Sélection : La méthode de sélection à utiliser sera celle du recrutement d'un consultant individuel (CI) et conformément aux procédures et aux politiques de la Banque mondiale énoncées dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale, édition de juillet 2016 avec révision en Novembre 2017 et Aout 2018. **L'évaluation sera fondée sur les qualifications et l'expérience du consultant individuel en rapport avec la mission.**

11. Informations Utiles : Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination du PMRC par voie électronique aux adresses Email ci-dessous du lundi au jeudi de 8h à 17h 00mn heures et les vendredis de 8 h à 12h 00.

Compte tenu du contexte sanitaire mondial, les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être expédiées à : **pdilpapst@yahoo.fr et salifouabdou1@gmail.com**

au plus tard le jeudi 29 octobre 2020 à 12 heures 00 minute (Heure locale à Niamey).

**Le Secrétaire Général
Ministère des Transports**

Burkina Faso
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
Secrétariat Général
Direction des Marchés Publics

Sollicitation de Manifestation d'Intérêt

N°2020-000086/MTMUSR/SG/DMP

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

pour le Recrutement d'un Consultant pour l'Inspection de Sécurité Routière et Diagnostic Socio-Economique et Comportemental des Accidents de la Route sur le Corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey

Pays : Burkina Faso

Projet régional sur le Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (LON)

Service de consultants pour l'Inspection de Sécurité routière et diagnostic socio-économique et comportemental des accidents de la route sur le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey

Don IDA N° V3340-BF

N° de référence : BF-HYDROMET-182819-CS-QCBS

Manifestations d'Intérêt

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), une avance de démarrage du Projet Régional sur le corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel avis à manifestation d'intérêt est publiée.

2. Les services de consultant comprennent :

- Inspection et classement de sécurité de tous les tronçons du corridor (Lomé-Ouagadougou-Niamey) inspectés (1450 km) ;
- Réalisation d'un diagnostic complet et approfondi de la sécurité routière sur le corridor ;
- Réalisation de la cartographie de toutes les zones à risque d'accident de circulation sur le corridor ;
- Proposition d'un plan d'actions proactives et correctrices détaillé sur le plan technique pour la mise en œuvre des propositions d'amélioration de la sécurité routière au niveau du corridor ;
- Identification et proposition de ressources financières pérennes pour la mise en œuvre du plan d'actions ;
- Installation d'un comité de suivi avec les parties prenantes, et organisation et animation d'un atelier de validation du rapport de l'audit.

- Animation d'un atelier de validation du rapport de l'inspection au niveau de chaque pays ;

- Formation de dix (10) cadres de l'Administration publique dans chaque pays en audit de sécurité routière.

3. La durée de l'étude est de cinq (05) mois pour le Togo, cinq (05) pour le Burkina et un (01) mois pour le Niger. Compte tenu de l'urgence de la mission, l'audit se fera en simultané dans les trois pays.

Le Consultant prendra les dispositions pour exécuter la mission simultanément dans les trois pays afin que la durée totale de la mission n'excède pas cinq (05) mois.

4. La Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière à travers l'Unité de Gestion du Projet de renforcement de la Résilience Climatique invite à présent les cabinets éligibles ("Consultants") à manifester leurs intérêts à fournir les services.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations ci-après démontrant qu'ils ont les qualifications et expériences pertinentes pour fournir les services :

- brochures, prospectus de présentation du consultant ;
- qualifications pour exécuter les services ;
- références dans les missions similaires notamment la réalisation des inspections de sécurité routière (années de réalisation, coûts, clients et adresse/téléphone) etc. ;

- référence des clients.

5. Les critères de sélections sont les suivants :

Le consultant doit justifier d'une expertise et d'une expérience confirmée dans la réalisation des inspections de la sécurité routière. Cette expérience doit être prouvée par au moins cinq (05) prestations de complexité similaire (ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique) attestées par des attestations de bonne fin d'exécution et/ou rapports de validation définitifs notamment des missions financées par des projets/programmes de développement.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, version Juillet 2016, mis à jour en Novembre 2017 et révisé aout 2018, relatives en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Un consultant sera sélectionné conformément au critère fondé sur la qualité et le coût (SFQC) décrites dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale ci-dessus citées.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (DMP/MTMUSR) sise au 2^{ème} étage du 3^{ème} bâtiment de l'Hôtel administratif sis au côté ouest de la mairie de Baskuy situé en face de l'aéroport International de Ouagadougou, **benvenist76@gmail.com** ; 03 BP 7048 Ouagadougou 03 ; Tél : 25 48 89 68 du lundi au jeudi de 07h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

Les termes de références de cette prestation peuvent être consultés via le lien url suivant :

<https://drive.google.com/file/d/16iWx0Wo-2ALSvYhTdFXjG8RcacAfC0Sn/view?usp=sharing>

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) à l'adresse suivante (en personne, par courrier ou par e-mail), **au plus tard le 22/10/2020 à 10h00 précises, heure locale à Ouagadougou :**

**Le Directeur des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
Bienvenu PARE, Directeur des Marchés Publics- 03 BP 7048
Ouagadougou 03, Tél : (00226) 25 48 89 68
E-mail : benvenist76@gmail.com (copie à :**

simclo@yahoo.fr)

**Le Directeur des Marchés Publics
Bienvenu PARE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè**

● Chine/Afrique

La coopération sino-africaine continue de prospérer alors que le FCSA fête ses 20 ans

L'année 2020 a été assez inhabituelle pour Hussein Mohammed, un jeune Ethiopien qui a vécu la pandémie de COVID-19 à la fois à Wuhan, en Chine, et à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, le pays le plus peuplé d'Afrique de l'Est.

Face à l'adversité, M. Mohammed a vu par lui-même comment le partenariat sino-africain l'a emporté sur la maladie. "J'ai constaté que le gouvernement chinois a fait un travail merveilleux pour préserver les vies de ses citoyens et des étudiants internationaux en déclarant l'état d'urgence, en interdisant les grands rassemblements et en ordonnant le port du masque et le confinement", a expliqué M. Mohammed en se remémorant son séjour à Wuhan.

Après avoir obtenu son master en ingénierie biologique à l'Université des sciences et technologies Huazhong de Wuhan, le jeune homme de 25 ans est retourné en Ethiopie en juin et a travaillé en tant qu'ingénieur en recherche et développement au BGI, une usine de kits de dépistage du COVID-19 construite par la Chine. "En tant qu'Ethiopien, je suis fier de travailler dans une entreprise connectée à l'international comme BGI", a-t-il affirmé. "J'apporte ma contribution à la communauté".

M. Mohammed est seulement l'un des millions de bénéficiaires qui jouissent de la coopération dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA). Alors que le forum fête cette année son 20e anniversaire, ses résultats sont visibles dans toute l'Afrique.

DONNER DE L'ELAN A L'INDUSTRIALISATION AFRICAINE
Du Nigeria en Afrique de l'Ouest à l'Ethiopie en Afrique de l'Est, la Chine a respectivement construit plus de 6.000 km de voies ferrées et de routes ainsi que près de 20 ports et plus de 80 centrales électriques. Ces installations ont promu l'industrialisation de l'Afrique et renforcé les capacités de développement du continent. "En regardant ce que l'Afrique est devenue ces 20 dernières années avec le FCSA, nous pouvons affirmer que cela a radicalement changé la donne. L'ensemble des infrastructures africaines ont été modifiées du tout au tout", a souligné Charles Onanaju, directeur du Centre nigérian d'études chinoises. L'usine BGI, située dans le parc

industriel de Bole Lemi en banlieue d'Addis-Abeba, ne fera pas que renforcer les capacités du pays contre le COVID-19, elle améliorera également sa position en tant que centre industriel de l'Afrique. "Une fois que l'usine aura atteint sa capacité maximale de production de dix millions de kits par an, elle ne servira pas uniquement à l'Ethiopie mais pourra servir à d'autres pays de la région d'Afrique de l'Est et même à tout le continent africain", a assuré le ministre éthiopienne de la Santé, Lia Tadesse.

Lors du Sommet de Beijing du FCSA en 2018, la Chine a annoncé que l'industrialisation serait l'une des huit initiatives qui aideront l'Afrique à accélérer sa transformation économique. Les entreprises privées en Chine partagent aussi l'engagement du pays à aider le continent à s'industrialiser via le cadre du FCSA. On peut notamment citer ENGO, qui a commencé à assembler des téléphones portables et des smartphones avant de planifier la production de thermomètres en raison de la pandémie. L'entreprise a exporté son premier lot de téléphones au Maroc en mai, ce pays nord-africain commandant 16.000 téléphones toutes les deux ou trois semaines.

David Beecham Okwere, secrétaire du directeur général de la société d'électronique, a indiqué à Xinhua qu'en dehors du marché domestique, ENGO avait également commencé à exporter vers des marchés régionaux à travers des concessions.

Plus tôt ce mois-ci, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a inauguré un parc industriel construit par la Chine pour 60 millions de dollars. M. Ahmed a déclaré que le parc industriel de Bahir Dar, situé à 552km au nord d'Addis-Abeba, facilitera le transfert de connaissances du pays, renforcera ses capacités scientifiques et créera des emplois. "A ce jour, l'Ethiopie a commandé 13 parcs industriels qui ont été essentiels dans les efforts du pays pour obtenir la prospérité et dynamiser le développement économique", a-t-il poursuivi.

En outre, la Chine a fait office de force directrice non négligeable dans la croissance économique soutenue de l'Afrique. Elle est le plus grand partenaire commercial de l'Afrique depuis onze ans et le commerce bilatéral a dépassé les 200 milliards de dollars en 2019. Le stock d'investissements directs de la Chine en Afrique a atteint 110 milliards de dollars et plus de 3.700 entreprises chinoises ont investi sur le continent et y ont lancé des affaires.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Grâce à la technique chinoise du juncao, Emmanuel Ahimana, père de quatre enfants au Rwanda, a réussi à survivre à la crise économique provoquée par la pandémie de nouveau coronavirus. "Beaucoup de gens au Rwanda ne savent pas que la culture des champignons est une activité rentable qui peut aider à lutter contre la pauvreté", confie celui qui a lancé son entreprise de culture de champignons en 2016. Juncao, fusion des mots chinois "champignon" et "herbe", fait référence à une technique utilisant une plante herbacée pour faire pousser des champignons.

Cet ancien technicien d'une succrerie a appris la technique du juncao auprès d'experts de l'Université chinoise d'agriculture et de sylviculture du Fujian. "Je nourris ma famille, paie les frais de scolarité de mes enfants (...) Les revenus que je tire de cette affaire m'aident à développer mon entreprise", se félicite-t-il. M. Ahimana n'est pas le seul à bénéficier de la technologie chinoise et à entamer une nouvelle vie.

Elizabeth Wanjala, une jeune Kenyane, fait partie du groupe pionnier de conductrices de train sur la ligne Mombasa-Nairobi, connue sous le nom de SGR, après avoir obtenu son diplôme universitaire. "J'ai rejoint l'entreprise début 2017 et je suis allée en Chine pour une formation de trois mois qui portait principalement sur les locomotives SGR. Quand je suis retournée au pays, nous avons continué avec une formation sur le tas", se souvient-elle.

Li Jiuping, directeur général de l'opérateur SGR Afristar, pense qu'en tant que partie de l'ICR (Initiative la Ceinture et la Route), la ligne SGR constitue une "route de l'amitié" et une "route de la pros-

périté et du développement" dans le cadre d'une coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et le Kenya.

La formation professionnelle est essentielle à la croissance économique en Afrique, assure Yang Guanchen, responsable du développement des projets professionnels chez AVIC International Holding, un important constructeur d'infrastructures au Kenya. La Chine a partagé avec les pays africains son expérience lorsqu'il s'est agi de "sortir son peuple de la pauvreté, développer sa maîtrise industrielle, utiliser ses ressources de manière très efficace et développer ses technologies", ce que l'Occident n'a jamais fait pour l'Afrique, souligne Costantino Bt. Costantinos, professeur de politique publique à l'Université d'Addis-Abeba en Ethiopie.

UN AMI DANS LE BESOIN

Alors que sévit toujours la pandémie de COVID-19 qui a fait plus de 38.000 morts en Afrique, la Chine a régulièrement prêté main-forte au continent. La Chine a envoyé des fournitures indispensables à plus de 50 pays africains, dépêché des experts médicaux dans plus de dix pays et partagé son expérience anti-épidémique avec des professionnels de santé à travers le continent au moyen de vidéoconférences.

La Chine et l'Afrique sont prêtes à maintenir un esprit de solidarité et de coopération, à gérer conjointement divers risques et défis et à faire de leur coopération un exemple de multilatéralisme et de bénéfices mutuels, ont déclaré lundi le président chinois Xi Jinping et le président sénégalais Macky Sall dans un communiqué conjoint de félicitations pour marquer le 20e anniversaire du FCSA.

Chen Tao, médecin spécialiste des maladies infectieuses à l'hôpital de Tongji, dans la province chinoise du Hubei (centre), a mis le pied sur le continent africain en septembre avec neuf collègues pour contribuer à la lutte contre le COVID-19 au Lesotho et en Angola. "Lorsque nos frères africains sont dans le besoin, nous venons les aider", a-t-il souligné.

L'assouplissement des réglementations sur la distanciation sociale et les habitudes laxistes de port du masque, ainsi que des capacités inadéquates de dépistage, de

traçage et de traitement, présentent de grands risques pour les pays africains, a averti M. Chen, qui a comparé ses notes sur le traitement du COVID-19 avec celles de plus de 200 membres du personnel médical anglais.

Selon un communiqué récemment publié par l'UA, la Chine a assuré la fourniture à l'Afrique de 30 millions de kits de dépistage, 10.000 respirateurs et 80 millions de masques chaque mois, ce qui représente une contribution significative à la réponse de l'Afrique à la pandémie.

Le projet de la Chine consistant à commencer la construction du siège du CDC Afrique cette année avant la date prévue est "une fois de plus un témoignage de l'engagement renouvelé des dirigeants africains et chinois pour un partenariat et une amitié solides entre l'Afrique et la Chine dans le domaine de la santé publique", a déclaré Kwesi Quartey, vice-président de la Commission de l'UA, au cours d'une réunion virtuelle.

Les entreprises et organisations civiles chinoises ont également participé activement à la lutte du continent contre le virus. La Fondation Jack Ma et la Fondation Alibaba ont fait don à l'Afrique de trois lots de fournitures médicales essentielles, dont 10,6 millions de masques et 800 respirateurs.

Solomon Ayele, infirmier dans un hôpital éthiopien, a affirmé que les fournitures médicales et les directives pour le diagnostic, le traitement et le contrôle de la maladie contribueraient grandement à la bataille de l'Afrique contre le COVID-19.

"Le FCSA consolide les relations. Les relations entre la Chine et l'Afrique se renforcent dans différents domaines", a salué le professeur Mamadou Fall, directeur général de l'Institut Confucius de l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal, ajoutant que la gestion de la pandémie constitue un témoignage clair de cette coopération renforcée.

Pour sa part, le président de l'Association de coopération Afrique-Chine pour le développement au Maroc, Nasser Bouchiba, a estimé que "la mise en œuvre des différents programmes du FCSA permettra aux pays africains de relancer les divers chantiers stratégiques qui contribueront à la renaissance de notre continent".

(Xinhua)



Marchés Publics

République du Niger
Ministère du Plan
Direction Générale de la Programmation du Développement
Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière
(PACEGEF)

Avis d'Appel d'Offres

N°2/MAT.INFO./PACEGEF/2020

Don FAD : N° 2100155040418

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans *Development Business* en ligne N° AfDB - P476265 - 02/20 du 05 février 2020 en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org), et dans le « Sahel » du 19 février 2020

2. Le gouvernement de la République du Niger a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF), et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour **l'acquisition de matériel informatique (en un seul lot)**.

3. Le Ministère du Plan invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de matériel informatique composé de **40 ordinateurs de bureau, 40 licences certifiées, 40 licences antivirus, 40 onduleurs de 1500 VA, 30 imprimantes laser A4 (noir et blanc), 21 imprimantes laser en couleur, 1 serveur Proliant, 1 switch, 1 trancheur, 1 Firewall, 1 licence édition 2019, 1 serveurs HPE Proliant, 1 traceur A0, 10 GPS, 20 routeurs wifi, 1 ordinateur**

portable et 1 scanner A0 ainsi que des *services y afférents*. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux *Règles et Procédures pour les acquisitions de biens* de la Banque.

Le délai de livraison est de trois (3) mois à compter de la date d'approbation du contrat.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet, sis au Quartier Issa Béri, route menant du Rond-Point ENA au premier échangeur (Route de Lazaret), dernière ruelle à gauche avant le rond- point de l'échangeur, 4ème Porte à droite. BP : 862 Niamey- Niger- Tél. : (+227) 20 72 27 03

Email : messagerie.pacegef@gmail.com

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA ou dans une monnaie librement convertible.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres* :

Acquisitions de Biens, de la Banque Africaine de Développement pour l'acquisition de biens de septembre 2010 mis à jour en décembre 2017.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard, le **20 novembre 2020** à 10 heures (Heure locale = GMT + 1 H) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **Quatre millions (4 000 000) Francs CFA ou dans une monnaie librement convertible**.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres. La garantie de soumission expire 28 jours après l'expiration de la validité des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **20 novembre 2020** à 10 heures 30 mn (Heure locale = GMT + 1 H), au siège du PACEGEF sis au Quartier Issa Béri, route menant du Rond-Point ENA au premier échangeur (Route de Lazaret), dernière ruelle à gauche avant le rond- point de l'échangeur, 4ème Porte à droite. BP: 862 Niamey-Niger-Tél. : (+227) 20 72 27 03 -

Email: messagerie.pacegef@gmail.com

HOUSSEINI BAKO
Coordonnateur du PACEGEF



Marchés Publics

République du Niger
Ministère du Plan
Direction Générale de la Programmation du Développement
Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière
(PACEGEF)

Avis d'Appel d'Offres

N°3/EQUIPT.TECH/MM.MPe/ PACEGEF/2020

Don FAD : N° 2100155040418

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans *Development Business* en ligne No AfDB - P476265 - 02/20 du 05 février 2020 en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org), et dans le « Sahel » du 19 février 2020

2. Le gouvernement de la République du Niger a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF), et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour **l'acquisition d'équipements techniques (Ministère des Mines et Ministère du Pétrole)** en deux (2) lots :

-lot n° 01: Equipements techniques au profit du Ministère des Mines ;

-lot n° 02: Equipements techniques au profit du Ministère du Pétrole.

3. Le Ministère du Plan invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'équipements informatiques composés de : **Lot 1: Equipements Ministère des Mines** : 1 Scanner A0, 2 sonomètres, 1 environnemental dust monitor, 1 multiRAE Wireless, 2 appareils portatifs, 4 détecteurs de métaux, 1 lot d'équipements de camping, 8 GPS (modèle 1), 8 GPS (modèle 2), 4 appareils photos numériques, 10 talkie-walkie, 10 boussoles, 10 loupes X18, 10 loupes X20, 4 appareils photos téléobjectifs, 4 microscopes gemmologiques, 60 chaussures de sécurité, 60 tenues de travail + vestes de sécurité, 60 casques de sécurité, 100 masques de protection, 3 uniformes kaki pour géologues (rouleaux de 36 mètres chacun), 60 sacs pour

géologues, 60 ardoises pour géologues, 60 paires de gants de protection pour géologues, 60 paires de lunettes pour géologues et 60 casquettes pour géologues, **Lot 2: Equipements Ministère du pétrole**: 10 GPS, 10 boussoles compas, 20 calculatrices électroniques, 20 multimètres, 15 mesureurs de pH multifonction pour laboratoires, 20 loupes aplaniques, 20 densimètres, 20 boussoles, 20 marteaux pour géologues et 20 paires de jumelles pour géologues ainsi que des *services y afférents*.

L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux *Règles et Procédures pour les acquisitions de biens* de la Banque.

Le délai de livraison est de trois (3) mois à compter de la date d'approbation du contrat.

Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un (1) ou les deux (2) lots.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet, sis au Quartier Issa Béri, route menant du Rond-Point ENA au premier échangeur (Route de Lazaret), dernière ruelle à gauche avant le rond- point de l'échangeur, 4ème Porte à droite. BP : 862 Niamey- Niger- Tél. : (+227) 20 72 27 03 Email : messagerie.pacegef@gmail.com

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA ou dans une monnaie librement convertible.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres* : *Acquisitions*

de Biens, de la Banque Africaine de Développement pour l'acquisition de biens de septembre 2010 mis à jour en décembre 2017.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard, le **23 novembre 2020** à 10 heures (Heure locale = GMT + 1 H) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- Deux millions cinq cent mille (2 500 000) de Francs CFA pour le lot n°1: Equipements techniques au profit du Ministère des Mines ;

-Cinq millions (5 000 000) Francs CFA pour le lot n°2 : Equipements techniques au profit du Ministère du Pétrole.

Le soumissionnaire peut soumissionner à un (1) ou l'ensemble des lots.

Le soumissionnaire devant soumissionner aux deux (2) lots, doit fournir une garantie d'un montant cumulé de 7 500 000 FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres. La garantie de soumission expire 28 jours après l'expiration de la validité des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **23 novembre 2020** à 10 heures 30 mn (Heure locale = GM + 1 H), au siège du PACEGEF sis au Quartier Issa Béri, route menant du Rond-Point ENA au premier échangeur (Route de Lazaret), dernière ruelle à gauche avant le rond- point de l'échangeur, 4ème Porte à droite. BP: 862 Niamey-Niger-Tél.: (+227) 20 72 27 03 -

Email: messagerie.pacegef@gmail.com

HOUSSEINI BAKO
Coordonnateur du PACEGEF

Covid-19: La stratégie de la Suède a-t-elle été payante ?

La gestion de la COVID-19 par la Suède continue d'attirer l'attention. Son approche lui permettra-t-elle d'éviter la résurgence de cas que connaissent actuellement plusieurs pays à travers le monde ?

La stratégie

La Suède, pour rappel, a misé sur une approche souple face à la pandémie, basée sur le volontariat, l'éducation et la responsabilisation de la population. Cette stratégie peu contraignante a été privilégiée parce qu'elle favoriserait, selon la justification donnée par les autorités, une gestion de la crise à long terme, sur un horizon de deux ans. "La lutte contre la COVID-19 est un marathon et non un sprint", martèle sans cesse Anders Tegnell, l'épidémiologiste en chef du pays.

En d'autres termes, les Suédois n'ont pas subi de confinement au printemps. Les rassemblements de plus de 50 personnes étaient bannis dans le pays, mais les bars et les restaurants sont demeurés ouverts. Les écoles pour les moins de 16 ans n'ont jamais été fermées; la plus récente rentrée scolaire s'y est déroulée normalement. Tous les commerces sont ouverts. Depuis le 1er octobre, il est à nouveau possible de visiter les maisons de retraite. À l'inverse, également depuis le 1er octobre, il est recommandé que les membres d'une famille comptant un cas confirmé s'isolent pendant une semaine, même s'ils

n'ont pas de symptômes. La distanciation physique et l'application stricte des règles d'hygiène sont de mise depuis le printemps; mais le port du masque n'est pas obligatoire.

Impact sur le nombre de décès
Cette approche a été fortement décriée le printemps dernier, alors que la Suède figurait parmi les 10 pays qui présentaient les plus hauts taux de décès liés à la COVID-19. C'est d'ailleurs toujours le cas, alors que le taux de décès liés au nouveau coronavirus était, au début d'octobre, de 583 morts par million de personnes en Suède, selon le site Internet Worldometer. C'était moins que le Québec (688) mais plus que la France (près de 500) et beaucoup plus que ses voisins qui sont le Danemark (112 morts par million d'habitants), la Finlande (62) ou la Norvège (50). Le piètre bilan de la Suède s'explique aussi par le fait que la moitié des décès, à la mi-juillet, étaient dans les résidences pour personnes âgées.

Impact sur l'économie ?
Toutefois, confinement strict ou non, les Suédois ont certainement modifié leurs habitudes quotidiennes. Selon des données publiées par Google en mai, ils avaient moins consommé et s'étaient moins déplacés qu'avant la pandémie, en plus d'avoir déserté les bureaux. Cela a eu pour effet, entre autres, de plomber leur économie.

À la fin septembre, le National Institute of Economic Research prévoyait une contraction de 3,4 % en 2020. C'est moins que les 7 à 9% de contraction prévus par la banque centrale de Suède à la fin d'avril. Si on ne considère que le deuxième trimestre, la diminution du PNB était de 8,6% en Suède, contre un peu plus de 7% au Danemark et en Norvège.

Une seconde vague ?

Alors qu'une seconde vague de cas de COVID-19 commençait à frapper certains pays européens dès le mois d'août, la Suède semblait épargnée. Mais une croissance du nombre de cas depuis septembre oblige à être prudent: d'une moyenne de 200 par jour à la fin des vacances estivales, on était passé à plus de 900 dans la dernière semaine de septembre. En proportion de la population le 27 septembre, cela donnait un total cumulé de 38,7 nouveaux cas pour 100 000 habitants, selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Loin toutefois derrière les pays européens les plus durement touchés par la deuxième vague: l'Espagne enregistrait 320 nouveaux cas pour 100 000 habitants lors des 14 jours précédents, la France 229, et le Danemark 120, un pays nordique à la composition démographique similaire à la Suède.

Le 7 octobre, le total cumulé sur 14 jours de nouveaux cas en Suède était monté à 65 cas. Toujours loin derrière les pays les plus touchés, mais de quoi inquiéter Folkhälsomyndigheten, l'Agence de santé publique de Suède. "Nous nous dirigeons tranquillement, mais sûrement dans la mauvaise direction", avait déclaré Anders Tegnell dès le 25 septembre. La Suède n'est toutefois pas le seul pays du Vieux Continent à être moins affecté en ce début d'automne. L'Italie, qui avait été l'épicentre européen de la pandémie le printemps dernier, ne revendiquait, le 7 octobre, que 48 nouveaux cas pour 100 000 habitants sur 14 jours. La Norvège se situait quant à elle à 30, et la Finlande, à 31, selon l'ECDC.

Perception

71 % des Suédois étaient satisfaits de la gestion de la pandémie par leur gouvernement, indiquait à la fin août un sondage du Pew Research Center. Un taux de satisfaction similaire à ce qu'on retrouve dans la majorité des pays industrialisés, de même qu'au Québec. Ils étaient aussi assez nombreux (68 %) à se dire satisfaits de la situation économique actuelle dans leur pays.

Anticorps

Le printemps dernier, on avait souvent évoqué que la raison de cette stratégie suédoise "sans confinement" serait de permettre au pays d'atteindre une forme d'immunité collective - c'est-à-dire une stratégie qui laisserait le virus circuler librement pour que les citoyens y soient peu à peu immunisés. Bien que cette explication ait été rejetée par les autorités suédoises, la question demeure pertinente. C'est dans ce contexte qu'une étude publiée en août dans la revue scientifique Journal of Royal Society of Medicine indiquait que 15 % de la population de Stockholm aurait développé des anticorps au coronavirus. C'est beaucoup moins que les 40 % prédits en mai dernier, mais beaucoup plus que le taux de 3 % pour Montréal dévoilé par Héma-Québec en août. En comparaison toutefois, on a rapporté un taux de 17 % en mai dernier dans la capitale britannique, Londres. De 20 à 25% à New York, gravement touchée par l'épidémie au printemps. Et de 11% dans un canton suisse selon une étude publiée à la fin septembre.

Techno-Science.net

INCROYABLE MAIS VRAI! Quinze ans plus tard, elle renvoie des objets volés à Pompéi

«S'il vous plaît, reprenez-les, ils m'ont porté malchance.» C'est par ces mots qu'une touriste canadienne de 36 ans a tenu à se repentir des vols qu'elle avait commis, quinze ans plus tôt sur le site archéologique de Pompéi. En 2005, elle avait dérobé des céramiques, révèle The Guardian, relayé par Capital. Prise de remords, elle a donc envoyé au site italien un paquet contenant des morceaux d'une amphore, une céramique et deux carreaux de mosaïque. Le tout accompagné d'une lettre. Celle qui se présente comme «Nicole» dans son courrier explique que les objets volés seraient «maudits» et lui auraient causé beaucoup de malheurs parmi lesquels des difficultés financières et deux cancers du sein. La trentenaire redoute aujourd'hui que cette malédiction ne soit transmise à ses proches. Telle est la raison de son repentir. La Canadienne avait dérobé ces pièces dans le but de posséder un morceau d'histoire «que personne ne pouvait avoir». Elle n'est malheureusement pas la seule. Dans son paquet se trouvaient aussi les confessions d'un couple canadien. Ce dernier a tenu à rendre des objets dérobés en 2005 également. Le site de Pompéi est régulièrement pillé. A tel point que les responsables ont créé un musée exposant toutes les pièces rendues par des voleurs pris de remords. Célèbre pour avoir été ensevelie lors d'une éruption du Vésuve, la cité antique de Pompéi était, en 2019 avec près de quatre millions de visiteurs, le deuxième site le plus visité en Italie après le Colisée de Rome. 20 Minutes.fr

H O R O S C O P E

	BÉLIER	TAUREAU	GÉMEAUX	CANCER
21 mars - 19 avril	Des perturbations sur votre ciel astral ! En couple, des déboires sentimentaux sont à craindre. Mais il n'y aura rien de vraiment grave si vous...	Ciel amoureux délicieusement tranquille ! En couple, ce sera le train-train quotidien. Célibataire, ce grand calme céleste se traduira par une...	Mars vous causera du tort ! En couple, il faudra faire des efforts si vous voulez préserver vos bonnes relations conjugales. Les célibataires...	Ciel astral dégagé ! En couple, vous serez d'humeur sérieuse avec Saturne, planète de fidélité et de stabilité, est en jeu. Célibataire, le climat...
21 juillet - 21 août	Uranus vous vaudra des relations houleuses ! En couple, la vie à deux sera moins délicate que dernièrement, mais tous les problèmes ne seront...	Neptune, vous rend la vie facile ! En couple, vous pourrez établir des relations de solide complicité avec votre conjoint ou partenaire, qui...	Climat conjugal nettement plus agréable ! En couple, faites votre examen de conscience, vous verrez que la situation est meilleure qu'il n'y...	Les Planètes vous sont favorables ! En couple disponibilité, nouveaux projets de vie plaideront pour votre cause et vous aideront à renouer...
22 nov. - 21 dec.	Uranus vous met des bâtons dans les roues ! En couple, vous aurez tendance à vous focaliser sur les défauts de votre conjoint ou partenaire; ...	Vénus mettra les sentiments à l'honneur ! Les couples seront très amoureux, prêts à s'engager ou à poursuivre encore longtemps leur belle histoire...	Saturne sera votre alliée ! En couple, vous entrerez dans une phase de grande stabilité, marquée par l'authenticité des sentiments et la confiance...	Ambiance astrale agitée ! Célibataire, vous devrez faire face à beaucoup d'imprévus, de remue-ménage, et de coups de théâtre affectifs. En somme,...

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 10 Octobre au Samedi 17 Octobre 2020

El Nasr	Dom
Salbaz	Arènes
Chour'Allah	Temple
Sira	Carrefour
Centre Aéré	6 ^{ème}
BCEAO	Cité BCEAO
Bobiel	Moaga
Cité Chinoise	Losso Goun-gou
Recasement	Poste
Avenir	Alforma
Lazaret	Route Torodi
Nyamey	Kirkissoye
Nyala	Pop. Taladjé
3 Août	Pop. Hôpital
Deyzeibon	(sauf les dimanches)
Arewa	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

● Sport/Football

Le Mena A bat les Leone Stars de la Sierra Léone, le Mena A tenu en échec par les Sao du Tchad

Dans le cadre des journées FIFA dédiées aux matchs amicaux, l'équipe nationale du Niger version CHAN à savoir le Mena A' a croisé le mardi dernier le Sao du Tchad, tandis que le Mena A s'est opposé aux Leone Stars de la Sierra Léone. Si le Mena A' a été tenu en échec sur un score vierge de 0 but partout, les poulains de Jean Michel Cavalli, eux, ont assuré en s'imposant sur le score d'un but à 0.

Dès le coup d'envoi de la 1ère rencontre qui a opposé le Mena A' à l'équipe tchadienne, les poulains de Harouna Doula se sont vite distingués à travers des actions plausibles dans tous les compartiments de jeu. Quant aux Tchadiens qui ne semblent pas avoir récupéré de leur confrontation avec le Mena A le samedi dernier, ils ont trainé avant de rentrer dans

le match proprement dit. Les SAO se sont affichés moins reluisants, et avec des intentions moins concluantes pour remporter la manche.

Le match s'est poursuivi de la plus belle manière du côté de Mena, même si l'attaque a rencontré de vives résistances de la part du portier tchadien Allahbatnan Gabin. Ce fut le cas à la 20e minute, lorsque Adodo Kokou Modeste a



Une séquence du jeu

manqué son duel alors qu'il était seul face au gardien de but, ou bien Halidou Garba Idrissa qui a tergiversé avant d'affronter l'intraitable portier du Tchad. Pour sa part, l'attaque tchadienne a été contenue par la défense nigérienne. Le trio des Sao comprenait Mahamat Labo, Ndouassel Ezechiel, et Mouandilmadji Maruis. Le filet n'avait pas du tout tremblé de part et d'autres, l'arbitre a renvoyé les deux équipes aux vestiaires sur le score de 0 but partout. De retour des vestiaires, les deux équipes ont maintenu le même rythme avec moins des belles actions. L'attaque nigérienne a poursuivi son aventure sans être décisive face au portier tchadien. Notons qu'en somme l'attaque du Mena était cinq fois plus au gar-

dien sans marquer. Le résultat reste intact jusqu'à la fin du match. L'entraîneur du Mena A' Harouna Doula, a relevé des insuffisances ici et là qui nécessitent d'être corrigées pour que son équipe soit plus apte à affronter le CHAN. Pour ce qui est de la seconde rencontre de la soirée qui a mis aux prises le Mena A et les Leone Stars de Sierra Léone, la première mi-temps a été difficile pour les deux formations qui ont manqué de réalisme. Il a fallu la deuxième partie pour que le Mena voit le bout du tunnel en ouvrant le score à la 65e minute de jeu par l'entremise de Issa Djibril dit Axo. A l'issue de la rencontre le Mena a battu la Sierra Léone sur le score d'un but à 0.

● Laouali Souleymane



Le onze du Mena

LE SAHEL
 Place du Petit Marché ;
 BP 13182 Niamey (R. Niger)
 Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
 E-mail : onep@intnet.ne
 Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
ZAKARI ALZOUA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
 Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
 Rédacteur en chef : Siradji Sanda
 Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
 Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali
 Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)
 Directeur: MAHAMANE HADI ; 20 73 99 87
 Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
 Directeur: Alhassane ASSILILA 20 73 22 43
 Chef service Communiqué et Pub : Mme Watta Fatouma

Direction Administrative et Financière (DAF)
 Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85
 Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP
 Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1. Grande réserve de faune d'Afrique australe (2 mots) ;
2. Club marseillais de football - Précis ;
3. Esquimau - A dû trop lever le coude ;
4. Terme d'avenir - Temps d'un tour ;
5. Plaque en béton armé - Infinitif ;
6. Conjonction - Note - Institution de transfert d'argent ;
7. Il trône au milieu du visage - Consonnes - Thymus de veau (à ordonner) ;
8. Cherchent sans doute à gagner du temps ;
9. Organe de vol ;
10. Infusions - Manillon.

VERTICALEMENT

1. Séance tenante ;
2. Conjonction - Coupelle de laboratoire ;
3. Etouffé - Patron de l'Olympe ;
4. Confident - Précision horaire ;
5. Gris-gris ;
6. Mille cent à Rome - Croissant lunaire - Un viscère ;
7. Prénom masculin - Dedans - Personnel ;
8. Kidnappé mais fort content - Orateur grec ;
9. Massif du Nord - Sur certaines plaques ;
10. Ils jouissent de droits bien mérités ;

numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	D	R	O	M	A	D	A	I	R	E	
2	A		P	U	S		N	A	I	N	
3	V	I	T	E		C	C		D	T	
4	I	L	E		E	V	I	T	E	R	
5	D	S		S	N		E	H		E	
6	A		L	A	T	I	N			E	
7	A	M	E		R	N		P	L	I	
8	C	A	S	S	E		M	A	F	E	
9	K		E	U			D	E	R	N	
10	O	U	R			P	E	R	I	L	S

Sahel

